



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 08 DECEMBRE 2017
DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO-DGFIP

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce comité technique local avec pour ordre du jour l'extension de la mise en œuvre de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APSRDV), les propositions de dates retenues par la direction pour les «ponts naturels» en 2018, et la présentation des fiches d'horaires variables pour les services récemment créés ou restructurés.

Cette instance traite encore une fois de restructurations ou des conséquences de restructurations dans les services.

La Direction Générale reste sourde au cri d'alarme des collègues puisqu'elle poursuit ses chantiers de démolition des services, de mise en place d'expérimentations en tous genres, de mise à mal des droits et garanties des agents, comme la remise en cause des règles de mutation.

FO DGFIP réaffirme son opposition à toute réorganisation et concentration de services et de missions, au nom de l'efficacité, c'est à dire à la baisse généralisée des moyens et des effectifs.

Sur l'extension du dispositif de l'accueil personnalisé sur rendez-vous au sein de la DRFIP Paris

La mise en place des accueils sur rendez vous au sein de la DRFIP Paris s'inscrit selon les propres mots de la Direction Générale «*dans la démarche de modernisation des canaux de contact proposée aux usagers en vue de renforcer la qualité de service offerte par la DGFIP*».

Plus précisément, «*la démarche d'accueil personnalisé vise à adapter l'accueil physique aux besoins des usagers en leur offrant plusieurs canaux d'accès pour les prises de rendez-vous*».

Comme FO DGFIP l'a rappelé lors du CTL du 20 juin 2017 qui a présenté le dispositif mis en place sur les deux sites préfigurateurs retenus par la direction, le but de la Direction Générale est d'écartier les contribuables des guichets des Finances Publiques en vue de leurs fermetures.

En effet, la généralisation des téléprocédures, la mise en place de centres de contact ou de plateformes de travail, le développement du travail à distance, la suppression des paiements en numéraire, la montée en puissance de l'application e-contact, la fermeture au public certains jours de la semaine, sont faits pour dissuader l'utilisateur de se déplacer dans un centre des finances publiques.

Le but est de faire prendre en charge par l'utilisateur un certain nombre d'opérations effectuées jusqu'à maintenant par des agents des finances publiques: modification d'échéances, recherche d'informations, retrait d'attestations, recherche de documentation, etc....

L'offre de services aux contribuables diminue même si l'administration prétend présenter les nouveaux dispositifs comme des offres originales.

Lors de l'audience multilatérale que vous avez accordée aux organisations syndicales le 12 octobre,

vous avez déclaré que 25 % des contribuables n'ont pas besoin de venir aux guichets.

Que constate-t-on dans le document fourni pour ce CT page 2: « *sur 431 demandes de rendez-vous, 113 rendez-vous ont été annulés par les services suite à contre-appels, soit 26 % des demandes de rendez-vous enregistrées* ».

Ce nouvel outil est donc bel et bien adapté aux suppressions d'emplois qui provoquent une restructuration de l'accueil et annonce de futures fermetures de guichets.

FO DGFIP reste attaché au service public de proximité et revendique un maillage territorial des services de la DGFIP dense afin de préserver le principe républicain d'égalité de traitement des citoyens et permettre à tous les contribuables d'accéder au service public des Finances Publiques.

Pour ce qui est du contenu du travail des agents et des conditions matérielles dans lesquelles ils l'exercent, l'accueil personnalisé sur rendez-vous est loin de résoudre la problématique constante du nombre très important de contribuables qui contactent les services fiscaux.

Avec l'APSRDV, on assiste à une transformation du travail et non à une diminution des tâches. Il y a toujours autant de contribuables à gérer (accueil physique, par téléphone avec les contre-appels, par courriel, par courrier postal, via l'application e-contact) avec des effectifs de moins en moins nombreux.

Ponts naturels 2018 :

La position de FO DGFIP sur la question des ponts naturels n'a pas changé. Nous continuons de revendiquer une consultation de tous les agents de la direction quant au choix des différentes dates susceptibles d'être retenues. Cette consultation est facile et rapide dans chaque service, elle a existé par le passé sur Paris et existe encore dans certaines directions.

Vous proposez que tous les services de la DRFIP Paris soient fermés le vendredi 11 mai 2018, le lundi 24 décembre 2018 et le lundi 31 décembre 2018.

Nous vous laissons l'entière responsabilité de votre choix d'imposer ces jours de congés sans consultation des agents.

Par conséquent, FO DGFIP s'abstiendra au moment du vote sur cette question.